



La CONFEMEN au Quotidien

Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage
éd. resp. : Secrétariat Technique Permanent, immeuble Kébé Extension, B.P. 3220 - Dakar / Sénégal

Bimestriel - n° 22 - avril/mai 1997

Sommaire

Editorial	p. 1
Nouvelles de la CONFEMEN	p. 2
Nouvelles de nos pays membres	
◆ Bénin	p. 6
◆ Congo	p. 8
◆ Mauritanie	p. 9
Infos services	
◆ CONFEMEN - Site WEB	p. 12
◆ SEDEP - Séminaires de formation	p. 12
◆ Bureau International de l'Éducation (BIE) - Unité de Documentation et d'Information	p. 13
Lu pour vous	p. 14
Agenda	p. 15
Bibliographie	p. 16

ISSN 0850-2471

Rédaction et mise en page :
Centre d'Information et
de Documentation

Téléphone : (221) 21 60 22
Télécopie : (221) 21 32 26
Courriel - E-mail :
confemen@sonatel. senet.net
Site WEB :
<http://www.confemen.org>

Abonnement annuel :
4.000 FCFA (frais de port inclus)

Editorial

La refondation des systèmes éducatifs francophones est axée sur l'ouverture à tous les partenaires de l'éducation. Cette ouverture est tout-à-fait cruciale dans les pays du Sud où la mobilisation de toutes les connaissances, de toutes les compétences, de toutes les potentialités internes, permettront aux systèmes éducatifs de gagner en pertinence.

L'école ne peut fonctionner toute seule, elle est au service de la société. Elle peut, elle doit apprendre à travailler au sein de cette société qui lui confie la formation de ses enfants, elle doit intégrer ses valeurs, ses réalités, constituer un des éléments de réponse à ses problèmes.

Au Sud, cela suppose dans le domaine de la formation professionnelle et technique de reconnaître l'importance des secteurs économiques porteurs, de se mettre à l'écoute de leurs besoins de formation et d'y apporter les réponses adéquates.

Ainsi en va-t-il, par exemple, du secteur agricole qui emploie 73% de la population active dans les pays du Sud. Or, toutes les études pointent le faible niveau de productivité de ce secteur. Cela alors que l'on sait que seule une augmentation de productivité dans le domaine de l'agriculture permettra, demain, de faire face

au défi de la production de nourriture pour tous. Or l'offre de formation professionnelle développée par le système formel d'éducation ignore pratiquement ce secteur majeur de l'économie dans les PVD et est centrée sur les emplois des secteurs industriel et tertiaire, saturés l'un et l'autre.

De plus, l'offre d'éducation est axée sur les niveaux supérieurs de qualification, alors que la demande existante est située aux niveaux inférieurs.

Conscients des limites imposées par leur domaine de compétence, qui ne couvre le plus souvent que le système formel d'éducation, les Ministres de l'éducation désirent néanmoins ouvrir le dialogue à tous les acteurs du secteur de la formation professionnelle et technique lors des prochaines Assises francophones de la formation professionnelle et technique.

En effet, le capital humain est et sera un facteur clé pour faire face aux défis économiques actuels et futurs. Il est donc essentiel d'intégrer les problèmes de formation professionnelle des jeunes à une approche globale de la société économique.

Bougouma NGOM

Secrétaire Général



PASEC - République centrafricaine

Le système scolaire centrafricain a connu une expansion spectaculaire entre 1960 et 1991 (200% de taux de croissance). Cette croissance n'est pas sans influence sur le rendement de l'enseignement primaire. En effet, une simulation faite au départ des taux de redoublement et d'abandon montre que, pour chaque élève finalisant le cycle de 6 ans, l'Etat dépense l'équivalent de 1,3 année scolaire supplémentaire par an.

Face à cette situation, la recherche, qui vise à l'identification des facteurs responsables de la réussite des élèves, initiée par la CONFEMEN et réalisée par le GERPS, auteur de ce rapport, fournit des indications sur les mesures qui s'imposent pour améliorer le rendement de ce niveau d'enseignement.

Comme les autres études menées dans le cadre du projet PASEC, il s'agit de déterminer l'impact de certaines variables sur le niveau d'acquisition des élèves par la comparaison des résultats obtenus à des tests administrés en début et en fin d'année scolaire (2^e et 5^e années du niveau primaire, année 1994-1995).

Les résultats au posttest confirment ceux obtenus lors d'enquêtes du même type réalisées dans d'autres pays. Ils pointent un niveau de performance généralement faible (voir graphique ci-dessous). C'est en français que les taux de progression sont les plus bas (14% au CP2 et 24% au

CM1) alors que cette même matière recueille les taux de réponses correctes les plus élevés (40% au CP2 et 51% au CM1). Dans cette branche 26% des réponses correctes au CP2 et 27% au CM1 sont dues aux habiletés initiales des élèves, ces chiffres descendent à 17% au CP2 et à 20% au CM1 pour les mathématiques.

Globalement la variance des niveaux de performance des élèves est attribuable aux différences entre les classes plutôt qu'à celles existant entre les élèves au sein des classes. De plus, lorsque les effets de certaines variables sont significatifs, ils ont tendance à l'être dans les deux matières.

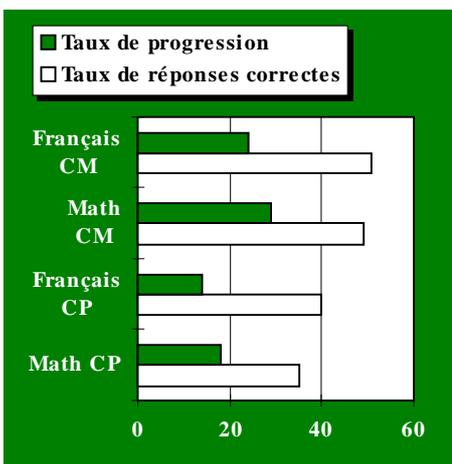
Au CP2

Le profil de l'élève le plus performant

aux tests peut être établi comme suit : sa moyenne est élevée au prétest, il est plus âgé et de sexe masculin, il habite dans une maison où il n'y a pas de choses à lire, mais il possède un manuel de français et parle souvent le français avec des membres de son ménage, il est souvent absent de l'école. On peut interpréter ces résultats de la façon suivante : les élèves qui ont atteint la maturité physique et psychique satisfaisante s'intègrent bien dans un contexte scolaire qui n'a que peu de choses en commun avec leur environnement social d'origine.

En ce qui concerne les **variables de niveau classe**, une classe menée par un enseignant moins âgé que la moyenne, ayant un niveau d'instruction scolaire

L'IMPACT DES DIFFÉRENTES VARIABLES SUR LES ACQUISITIONS DES ÉLÈVES		
Variable	CP2	CM1
Gains en résultats au posttest		
Moyenne début d'année élevée	.55	.14
Age de l'élève (↗moyenne)	1.33	-.59
Sexe élève (G)	3.12	1.67
Rien à lire à la maison	-3.21	
Possession livre de français	3.03	
Parle français à la maison	1.38	
Nbre jours d'absence élevé	.94	-1.51
Appartenance sexe de l'enseign. (M)		27.47
Age de l'enseignant (↗moyenne)	-.34	-.42
Scolarité élevée de l'enseignant	.69	-.19
Form. pédag. avant entrée en service	4.58	5.59
Ecole loin maison enseign.		-7.93
Niveau él. formation menant au grade		-8.44
Devoirs à la maison fréquents	-4.28	-2.96
Correct. devoirs à la maison fréq.	-4.49	
Encadrement par les pairs fréquent		6.59
Répartition élèves groupes fréquente	-2.70	
Contrôles écrits en classe fréquent	6.18	-5.26
Temps aide élèves élevé	.08	-.07
Temps correction devoirs élevé	-.08	-.02
Temps discipline élèves élevé	-.20	-.74
Temps préparation leçons élevé		-.04
Temps enseignement élevé	.03	.07
Possession d'un crayon	-.03	
Possession d'un banc	-.55	
Encadrem. pédagog. important	1.11	
Encadrem. administr. important	-1.43	.76
Réunions personnel fréquentes	6.28	
Enseignant désire changer école	2.83	4.44
Milieu urbain	9.56	
Scolarité élevée du directeur d'école	.21	-.61
Construction en dur		4.04



élevé et une formation pédagogique obtient de meilleurs résultats (+5.41 au total des trois variables).

Au plan des pratiques pédagogiques, seule la fréquence des contrôles écrits en classe a un effet positif (+6.18). Ceci résulte probablement du fait que ce type de contrôle permet aux élèves d'avoir des explications sur ce qu'ils ont à faire, ce qui est rarement possible à la maison. Les classes pléthoriques ne permettent pas un suivi individualisé de chaque élève, ceci explique probablement l'effet négatif qui est enregistré pour la correction des devoirs en classe (-4.49).

Certaines pratiques qui alourdissent la charge de l'enseignant ont des effets négatifs sur les acquisitions des élèves. C'est le cas du temps consacré à la correction des devoirs et à la discipline des élèves. Les actions de suivi et d'encadrement pédagogique des enseignants améliorent les performances de ses élèves (+1.1) au contraire des actions d'encadrement administratif (-1.43) qui sont souvent perçues par les enseignants comme un moyen de contrôle et non d'amélioration.

Deux indicateurs reliés aux équipements et aux matériels scolaires, le nombre de bancs en classe et la possession de matériel scolaire, sont en relation significative avec les moyennes générales des élèves. Ils provoquent une baisse des résultats de -.58 au total. Ainsi, une classe bien pourvue en matériel scolaire ne sera plus performante que si d'autres facteurs, comme le ratio élèves-enseignant, sont favorables à l'apprentissage.

En ce qui concerne les caractéristiques de l'école, les écoles des régions urbaines qui ont un directeur au niveau de scolarisation élevé ont les meilleurs résultats.

Enfin, les performances des élèves sont plus élevées dans les cas où le professeur désire changer d'école (+2.83). Ceci est probablement dû au désir de changement des meilleurs enseignants.

Au CM1

Le **portrait robot de l'élève le plus performant** peut être décrit comme suit: il a des moyennes élevées au test de début d'année (+.14), il est moins âgé (+.59) et de sexe masculin (+1.67) et il est moins souvent absent de l'école (+1.51).

Au niveau de la classe, les enseignants les plus jeunes, de sexe masculin et habitant loin de leur école obtiennent de meilleurs résultats (+35.82 au total des trois variables). A noter cependant que, contrairement au CP2, les enseignants sont en majorité des hommes (88%). De même le fait d'avoir reçu une formation pédagogique avant l'entrée en service a un impact positif sur les acquisitions des élèves (+5.59). Par contre, un niveau de scolarité élevé et un niveau de formation permettant d'accéder au grade élevé est corrélé avec une baisse des moyennes des élèves (-8.63 au total des deux variables).

Quant aux pratiques pédagogiques des enseignants, elles sont corrélées négativement tant en ce qui concerne les devoirs à la maison (-2.69) que les contrôles en classe (-5.26). Seul l'encadrement par les pairs affecte positivement les performances des élèves (+6.59).

Les enseignants surchargés de travail, qui consacrent beaucoup de temps à l'aide aux élèves, à la discipline, à la correction des devoirs et à la préparation des leçons, obtiennent de moins bonnes performances de leurs élèves (-.87 au total des quatre variables). Par contre le temps passé au transfert des connaissances aux élèves est corrélé positivement (+.07).

Les activités d'encadrement des enseignants sont en relation significative avec les niveaux de performance des élèves (+.76). Comme au CP2, les élèves dont les directeurs ont un bon niveau de scolarité obtiennent de meilleurs résultats. Quant aux écoles c'est dans celles construites en dur et situées en milieu urbain que les moyennes des élèves sont les plus élevées.

Comme au CP2, les élèves dont l'enseignant désire changer de carrière ont de meilleurs résultats.

QUELS SONT LES ENSEIGNEMENTS À TIRER DE CES RÉSULTATS ?

1. Vu l'importance des habiletés linguistiques pour la réussite scolaire au début du cycle;
Vu que les élèves sont peu familiers avec le français, la langue d'enseignement, à leur entrée à l'école;
▶ l'option qui permettrait d'améliorer le rendement scolaire semble être l'utilisation, au début du cycle, d'une langue nationale.
2. Vu l'impact positif des élèves plus âgés au CP, témoin de l'importance de l'atteinte d'une grande maturité psychique et physique;
Vu le coût et la fréquence des redoublements;
▶ retarder l'entrée à l'école jusqu'à l'acquisition par les élèves d'une maturité psychique et physique suffisante contribuerait à une baisse des coûts collectifs et individuels de l'éducation.
3. Vu le phénomène de sous-scolarisation des filles;
Vu la faiblesse de leur niveau de performance;
Vu l'influence des mères sur leurs enfants au moment où ils commencent l'école;
▶ relever le taux de réussite des filles permettrait d'améliorer le rendement du système scolaire.
4. Vu la faible performance des enseignantes au niveau du CM1;
Vu la féminisation croissante de la fonction enseignante;
▶ il faut s'attacher à comprendre et à remédier les niveaux de performances des enseignantes.
5. Vu que la durée de scolarité de l'enseignant agit plus positivement sur les performances en français qu'en mathématiques;
Vu que la langue d'enseignement est

une langue seconde;

il convient de s'assurer que les enseignants maîtrisent le français en renforçant les apprentissages du français dans les programmes de formation des enseignants.

6. Vu l'affluence au sein des classes;
Vu l'impact positif de certaines activités d'apprentissage organisées au sein des classes;

il convient d'encourager l'encadrement par les pairs;

de favoriser les activités d'apprentissage au sein de la classe.

7. Vu l'impact négatif des activités portant sur la gestion de la classe, particulièrement en français;

Vu l'impact positif des activités consacrées à l'enseignement, aux préparations de leçons et à l'aide aux élèves, il convient:

d'amener les enseignants à consacrer plus de temps aux secondes;

d'introduire les techniques d'enseignement des grands groupes.

8. Vu l'influence positive de l'encadrement pédagogique des maîtres sur les résultats des élèves;

il convient de renforcer les actions d'encadrement pédagogique des enseignants par les directeurs d'école, par les conseillers et inspecteurs pédagogiques.

9. Vu la corrélation positive entre le niveau de performance des élèves et le désir des enseignants de changer d'école ou de métier;

il convient, pour garder les meilleurs enseignants, d'adopter un style de gestion plus participatif, plus responsabilisant.

10. Vu que la plupart des mesures nécessaires pour améliorer le rendement du système scolaire dépendent d'une amélioration de la situation matérielle des classes;

il convient d'améliorer la situation matérielle des classes en visant en premier lieu la mise à disposition de tables-bancs.

Un deuxième atelier international organisé dans le cadre du PASEC IV-collection de tests s'est réuni à Dakar du 7 au 11 avril 1997. Les objectifs de cette session de travail étaient clairs et pragmatiques. A l'issue de la semaine, les tests de français et de mathématiques de 3ème année devaient être finalisés, prêts à être reproduits et à être administrés à plusieurs milliers d'enfants au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Pour rappel, une première session de travail avait eu lieu début février. Elle avait permis d'élaborer un grand nombre d'items qui ont ensuite été mis à l'essai auprès d'un échantillon de 600 enfants, 200 dans chaque pays (voir *CONFEMEN au Quotidien* n° 21, p. 6).

Les résultats de la mise à l'essai ont apporté les données nécessaires pour pouvoir repérer les items les plus discriminants et en sélectionner une quarantaine en français et le même nombre en mathématique. Ces 80 items constituent à présent les tests définitifs de 3ème année et viennent enrichir la collection de tests de la CONFEMEN.

Phase suivante, ces nouveaux tests viennent d'être administrés au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Sénégal aux élèves ayant déjà passé les tests de 2ème l'année dernière et qui sont maintenant en 3ème. Cette procédure permettra ainsi une évaluation très fine des gains des enfants étalée sur 2 années. Les re-

doublants "subiront" à nouveau les tests de 2ème (ceux qu'ils avaient déjà passés l'an dernier). Leurs résultats fourniront des données supplémentaires à propos de l'impact du redoublement sur les performances scolaires. Le PASEC a déjà montré les effets très peu bénéfiques du redoublement, tant sur le rendement scolaire des redoublants que sur l'apprentissage de la classe toute entière.

On voit par exemple dans le rapport du Mali se confirmer une hypothèse selon laquelle "les gains sont d'autant plus faibles que le redoublement est important, que l'on soit en zone rurale ou urbaine" ainsi qu'une hypothèse posant que "les classes dans lesquelles le redoublement est le plus important affichent les plus faibles gains". De telles constatations, qui peuvent engendrer des lignes politiques dures, méritent vérification et affinage scientifique.

Les participants à l'atelier de Dakar ont eu également à rédiger les consignes de passation des tests, les consignes de correction, de codage.... Chacun est reparti avec, sous le bras, sa boîte à outils/passation de tests PASEC/3ème année complète.

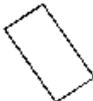
Objectif atteint !

Exemple d'item de mathématiques

▼▼▼3ème année▼▼▼

5

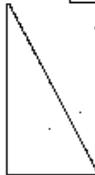
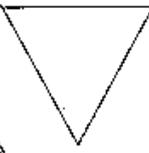
Parmi ces figures, combien y-a-t-il de rectangles ?



Parmi ces figures il y a :

- pas de rectangle
- 1 rectangle
- 2 rectangles
- 3 rectangles

(Entoure la bonne réponse)

A5

La deuxième réunion préparatoire des Assises francophones de la formation professionnelle et technique a réuni à Bruxelles :

- les représentants du Canada, Canada Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Communauté française de Belgique, France, Gabon, Mali, Madagascar et Suisse, tous membres du Bureau de la CONFEMEN;
- les représentants de l'Agence de la Francophonie, de la CONFEJES, du BIT, de l'Unesco, de la Banque Mondiale et de la Commission européenne;
- des membres du Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN.

Après examen de la note d'orientation issue de la première réunion (voir *CONFEMEN au Quotidien*, n°20, p. 2), les participants ont décidé d'enrichir celle-ci sur les aspects qui suivent :

- ▶ résultats attendus des Assises;
- ▶ contenu des Assises;
- ▶ partenariat dans le cadre de l'organisation des Assises;
- ▶ organisation des Assises.

RÉSULTATS

Deux types de résultats sont attendus :

- ▶ **Politiques:** il s'agira ici de créer les conditions d'un consensus et d'un engagement de toutes les parties concernées autour d'une nouvelle dynamique partenariale, instrument de refondation de la Formation Professionnelle et Technique ;
- ▶ **Opérationnels:** l'objectif est de dégager les termes d'une déclaration. Pour ce faire une note de cadrage et de pilotage sera rédigée avant les Assises. Elle est destinée à faciliter la discussion et la finalisation des actes solennels des Assises que sont la déclaration politique et le plan d'actions.

Le **plan d'actions** a pour **objectifs** de :

- ▶ se doter au niveau national d'un document de politique concertée qui traduit les objectifs poursuivis;
- ▶ identifier ce qui est nécessaire pour mettre en oeuvre cette politique;

- ▶ mettre en place les mécanismes de partenariats et développer les compétences des partenaires;
- ▶ mettre en place les systèmes et mécanismes d'échanges d'expérience pour passer d'une coopération verticale à une coopération horizontale entre partenaires existants et partenaires potentiels;
- ▶ mettre en place en Francophonie des réseaux d'information et de communication basés sur les nouvelles technologies;
- ▶ définir une politique partenariale des bailleurs de fonds pour renforcer la cohérence et l'impact de leurs actions;
- ▶ mettre en place des mécanismes pour l'élaboration des profils, modules de qualification, de formation;
- ▶ repositionner le Fonds d'Insertion des Jeunes(FIJ), programme CONFEJES.

CONTENU

Les modifications apportées visent à prendre en compte les enrichissements apportés au document de référence en réponse aux souhaits exprimés par les Ministres lors de la 47^e session ministérielle (voir *CONFEMEN au Quotidien*, n°21, p. 2).

PARTENARIAT DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DES ASSISES

L'ensemble des participants ont souhaité qu'un partenariat actif soit engagé avec l'Agence de la Francophonie et que les contraintes liées aux procédures budgétaires et au calendrier soient levées.

D'autres partenariats en termes d'expertise et/ou soutien sont engagés avec les autres organisations internationales.

ORGANISATION PRATIQUE DES ASSISES

Dans le cadre de la préparation des Assises, il est prévu :

- ▶ la mise en place d'un "babillard" électronique au STP de la CONFEMEN et l'utilisation de la télécopie afin de préciser la forme et le contenu des ateliers, la participation générale, l'échange d'information, de documen-

tation et de bibliographie sur la problématique à l'étude;

- ▶ la consultation par la Présidence en exercice de la CONFEMEN de tous les Etats de l'espace francophone afin qu'ils envisagent l'organisation de consultations nationales;
- ▶ l'organisation d'une troisième réunion préparatoire dans le pays hôte pour la première quinzaine de décembre 1997;
- ▶ le maintien de l'organisation des Assises en avril 98, juste avant la ministérielle d'Abidjan;
- ▶ des consultations de la Présidente en exercice dans ce sens dès la fin du Bureau de Madagascar.

Signalons, en outre, qu'il est prévu de réaliser une plaquette d'information relative au document de référence de la CONFEMEN pour en assurer la médiatisation et la diffusion vers un large public. Une plaquette d'information à même destination sera produite après les Assises.

Enfin, les Assises, elles-mêmes, se dérouleront en trois temps. Dans un premier temps, une présentation du document de référence de la CONFEMEN sera faite.

Dans un deuxième temps, les participants, éclatés en panels, débattront de la problématique et de la politique de la formation professionnelle et technique à partir des thèmes suivants :

- ▶ redéfinition des finalités;
- ▶ axes de la refondation;
- ▶ renforcement des engagements;
- ▶ développement et renforcement des capacités des partenaires.

Dans un troisième temps et en ateliers, les débats porteront, au départ d'études de cas, sur des thèmes transversaux tels que : coordination des aides, formation et politique de l'emploi, formation continue, approche entrepreneuriale, formation continue... avec pour objectif d'enrichir et d'illustrer le plan d'actions.



Nouvelles de nos pays membres

Vos nouveaux interlocuteurs

Madagascar

Monsieur Séraphin ZANDRY, Correspondant national

Bénin

Table ronde / Secteur éducation

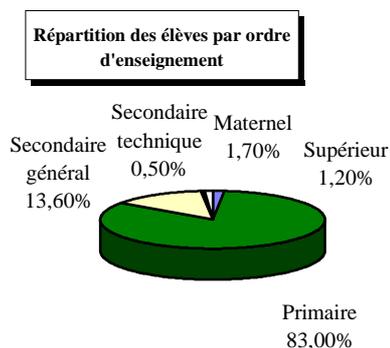
✍️ MEN, Min. de la Culture, Min. du Plan

L'école béninoise, telle que définie dans la *Déclaration de Politique et de Stratégie Sectorielle*, s'est donnée pour **objectifs** de :

- ▶ former des adultes performants, dotés d'esprit d'initiative, capables de s'auto-employer, de créer des emplois et de contribuer ainsi efficacement au développement du pays;
- ▶ former des adultes techniquement compétents et humainement équilibrés;
- ▶ servir de moyen de transformation de la société.

Ses activités concernent donc autant le cadre formel (primaire, secondaire, technique et supérieur) que le cadre non formel (alphabétisation, apprentissage, etc...).

SITUATION ACTUELLE



Le secteur formel de l'éducation est sous la tutelle du Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche Scientifique. Le Ministère de la Culture et de la Communication gère, lui, le volet alphabétisation.

Du primaire au supérieur, il existe de fortes déperditions liées à de faibles

taux de promotion, à des taux de redoublement élevés et aux taux très faibles de succès aux examens.

LES CHIFFRES, LES FAITS EN 1995-1996

- ▶ 68% de la population scolarisable, soit 719.130 élèves sont inscrits à l'école primaire;
- ▶ l'évolution de la cohorte entre 1980 et 1994 indique que sur 1.000 élèves inscrits en première, 600 arrivent en quatrième et 126 abandonnent en fin d'année, 390 arrivent en sixième et 169 abandonnent en fin d'année;
- ▶ le taux de réussite au CEPE est de 54,25%;
- ▶ aucune structure n'est prévue pour récupérer les enfants qui ne finalisent pas le cycle, des enfants qui, par ailleurs, ne sont pas préparés à s'insérer dans la vie active;
- ▶ le secondaire technique est alimenté aussi bien par les sortants du primaire que par glissement du secondaire général au secondaire technique, particulièrement après les classes de 5ème et de 3ème;
- ▶ les taux de succès au BEPC et au Baccalauréat sont respectivement de 32,41% et 28,48%.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

Tenus en 1990, ils ont mis l'accent sur les dysfonctionnements et le manque de performance du système éducatif, soit:

- ▶ l'absence d'équité au niveau de l'accès à l'éducation (disparités régionales, disparités entre filles et garçons, etc.);
- ▶ l'insuffisance quantitative et qualitative de l'offre d'éducation (infrastructures, encadrement, manuels scolaires

- res et matériels didactiques, etc);
- ▶ la faible capacité de planification, de suivi et de gestion des ressources financières, humaines et matérielles;
- ▶ la faible efficacité interne et externe du système;
- ▶ la faible adéquation entre la formation et les besoins de développement du pays.

Suite à ce constat, une réforme sectorielle globale a été élaborée, qui accorde la priorité à l'enseignement primaire.

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Cette réforme a été mise en oeuvre à travers plusieurs plans d'actions et a été entamée en 1993. Elle vise pour chaque niveau :

l'**accès équitable**, par le développement du plan d'action "*Augmentation des chances d'accès*" et la **qualité**, par la mise en oeuvre du plan d'action "*Ecole de Qualité Fondamentale*". Quelques indicateurs permettent de mesurer les progrès accomplis :

- ▶ le taux de participation des filles au primaire est passé de 33% en 1991 à 36% en 1995;
- ▶ le ratio livre-élèves de maths est passé de 1/5 au CI et au CP en 1991 à 1/2 en 1994;
- ▶ le ratio livre-élèves de français est passé de 1/5 au CI et au CP en 1991 à 1/2 en 1994;
- ▶ la proportion des enseignants titulaires du CAP est passée de 40% en 1993 à 80% en 1995;
- ▶ plusieurs fonctions ont été déconcentrées et sont exercées par les DDE, notamment : l'organisation matérielle des examens et la production des différentes listes de surveillance, de correction, les affectations d'enseignants à l'intérieur du département, etc.
- ▶ les capacités de gestion administrative ont été renforcées par l'organisation de diverses formations au profit du personnel administratif;
- ▶ le système d'information a été amélioré par le renforcement des méthodes de collecte, le traitement informatisé des données statistiques;
- ▶ le système de gestion budgétaire et financière a été amélioré.

Ces progrès, tout significatifs qu'ils soient, sont insuffisants et limités. En effet, la croissance de l'offre est insuffisante eu égard aux besoins. Ainsi, la projection des effectifs indique, pour les dix années futures, une croissance de 65% au primaire, de 117,3% au secondaire, de 301,2% pour le technique et le professionnel, de 60,6% pour le supérieur.

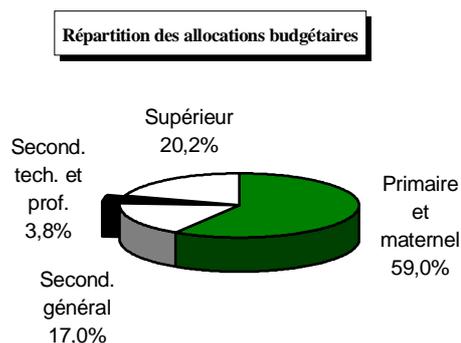
Selon ces prévisions, il serait nécessaire de disposer de 16.690 enseignants et de 12.000 classes supplémentaires pour d'atteindre, en l'an 2000, un taux brut de scolarisation de 78%.

De plus, les disparités persistent. En effet, pour taux brut de scolarisation moyen de 68% en 1996, on a 51% pour les filles et 83% pour les garçons. Par ailleurs ce taux de 51% représente une moyenne nationale de taux disparates qui vont de 31% dans le Borgou à 80% dans l'Atlantique.

Pour accroître l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, il sera nécessaire d'accroître la complémentarité entre enseignements primaire et secondaire de façon à construire un cadre adéquat à la préparation à la vie active, au passage à l'enseignement technique et professionnel. De même, il est nécessaire d'établir des liaisons entre le secteur formel de l'éducation et le non formel.

LES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES

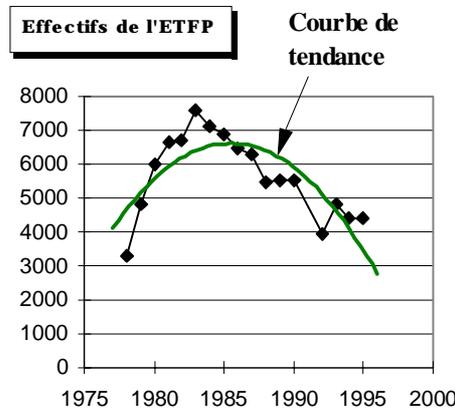
Le secteur de l'éducation absorbe à peu près 30% du budget de l'Etat. Depuis 1992, le ratio entre budget de l'éducation et PIB est en diminution constante.



Au niveau des allocations budgétaires par ordre d'enseignement, la priorité est accordée à l'enseignement primaire. La promotion effective de l'enseignement technique et professionnel, dont le Bénin a fait sa deuxième priorité en matière d'éducation, nécessitera un réaménagement des ressources internes conforme à ce choix.

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Ce secteur a connu une progression régulière des effectifs de 1978 à 1984, passant de 3.285 à 7.163 élèves. La tendance s'inverse à partir de 1984 (voir graphique ci-dessous). Les élèves inscrits



dans les écoles privées d'enseignement technique étaient estimés à 2.000 en 1990 et à 3.500 en 1995, soit environ 44% de l'effectif global de ce sous-secteur.

Il n'existe pas de formation spécifique de professeurs de l'enseignement technique. Les professeurs formés l'ont été pour la plupart en France et au Canada. De nombreux enseignants sont employés au-dessus de leur niveau de formation. Le corps d'inspection et de contrôle ne comporte que deux inspecteurs.

Les treize établissements d'enseignement technique et professionnel sont implantés dans 5 des 6 départements du pays.

Pour la troisième année de chaque cycle, les taux de redoublement se situent entre 25 et 50% selon les filières en raison du faible taux de réussite aux exa-

mens terminaux.

En l'absence de données statistiques sur le taux d'insertion réel des diplômés de l'ETP, les études menées montrent bien les importantes distorsions entre le contenu des formations et les possibilités d'emploi offertes sur le marché. Ainsi, les diplômés des filières de gestion ne peuvent être absorbés par le secteur structuré auquel ils sont pourtant destinés.

Le secteur de l'encadrement de l'apprentissage, seule formule qui touche de grandes masses de jeunes, reste insuffisant pour l'élévation du niveau technique des qualifications des apprenants.

LES PRIORITÉS POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

Le bilan qui vient d'être évoqué en partie (*ndlr* : nous avons sélectionné les parties relatives à l'enseignement primaire et à l'ETP) a permis d'actualiser les objectifs définis dans le Document Cadre de Politique Educative de janvier 1991.

La politique éducative béninoise vise donc désormais les huit objectifs qui suivent :

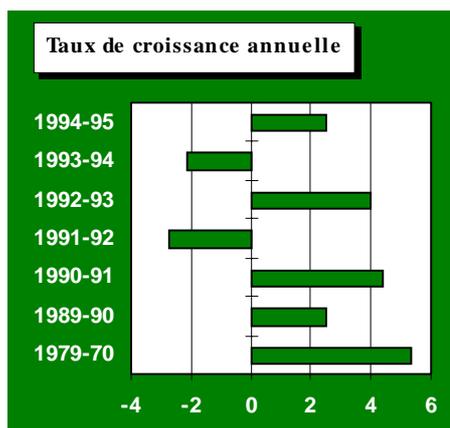
- 1.garantir l'égalité des chances d'accès à l'éducation pour tous les enfants béninois de 6 à 15 ans;**
- 2.renforcer la qualité et l'offre d'éducation;**
- 3.renforcer le cadre institutionnel;**
- 4.développer la formation professionnelle et technique;**
- 5.développer et rationaliser l'éducation non formelle;**
- 6.développer l'alphabétisation;**
- 7.rationaliser les différents ordres d'enseignement public, privé et la recherche scientifique;**
- 8.mobiliser et gérer rationnellement les ressources.**

Le système éducatif congolais, sujet de réformes plus ou moins ambitieuses, a enregistré, en 30 ans, quelques succès quantitatifs. Succès que la crise économique actuelle transforme peu à peu en échecs. La réalisation de toute réforme relative au secteur doit s'appuyer sur un consensus basé sur une évaluation des options prises et la négociation sociale.

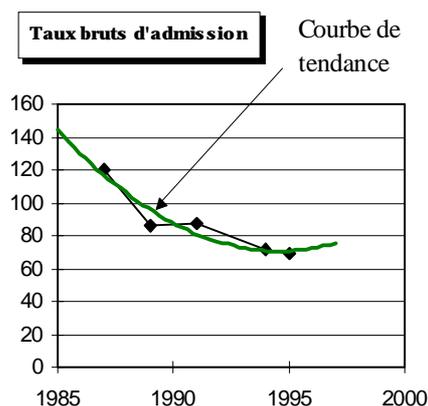
La dernière loi scolaire (novembre 1995) impose la scolarité obligatoire de 6 à 16 ans, du cycle primaire à la fin du cycle secondaire du premier degré. Elle intègre l'enseignement privé dans le cadre institutionnel de l'éducation congolaise. Ce secteur connaît une forte croissance mais reste incontrôlé et non encadré.

Le cycle primaire, organisé en 6 années d'études, dispense les savoirs, les compétences et les valeurs permettant la poursuite des études secondaires (lecture, écriture, calcul, notions élémentaires de sciences, d'éducation civique et morale). Il doit aussi initier l'enfant au travail productif, à l'éducation physique et esthétique. Le passage en classe supérieure est sanctionné par la moyenne générale en fin d'année et la fin du cycle par le Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires (CEPE).

Depuis les années 90, le taux de croissance des effectifs est inférieur aux 3,2% du taux moyen de croissance de la population (voir graphique ci-dessous).



Comme illustré ci-dessous, la baisse très nette des taux bruts d'admission fait craindre une généralisation du phénomène de déscolarisation observés dans certaines communautés rurales.



Le manque d'efficacité du cycle primaire devient manifeste lorsque l'on considère, pour les années 1992 à 1994, le taux de redoublement, 29,4% pour l'ensemble du cycle (36,3% pour les filles), le taux de promotion (49,6%) et le taux d'abandon (7,9%).

A partir de cohortes reconstituées, il a été établi que sur 1.000 élèves admis au CP1, 232 (23,2%) seulement atteignaient la classe de CE2 et 72 (7,2%) la classe de CM2, au bout des uns de 3 ans, les autres de 5 ans d'études.

Les taux d'encadrement moyens en 1994-95 étaient les suivants:

NIVEAU	RATIO ÉLÈVES/MAÎTRE
Précolaire	3
Primaire	75,6
CEG	44,5
Lycée	16,1
Université	19

Les taux d'admission au CEPE varient sensiblement d'une année à l'autre, mais la tendance vers le bas est très nette: 66% en 1978, 44% en 1989.

A tous les niveaux, la qualité des sortants est étroitement liée à la qualité de

l'enseignement dispensé. Ainsi, au niveau primaire la maîtrise réelle des fondements de l'alphabétisation par les élèves reçus au CEPE est mise en cause.

Les diagnostics établis par le Gouvernement congolais ont tous conduit à des recommandations de politique dont l'essentiel se caractérise par la nécessité d'une profonde réforme du secteur éducatif axée sur la recherche de la qualité.

Concernant l'ensemble du système éducatif, trois priorités s'imposent :

1. le renforcement de l'administration et de la gestion dans le sens de la mobilisation effective à court terme des ressources humaines investies dans le secteur;
2. le renforcement de l'éducation de base et de la formation technique et professionnelle, parallèlement à une modulation de l'engagement public dans les enseignements secondaire général et supérieur;
3. le développement de l'éducation non formelle comme partie intégrante de la généralisation de l'enseignement.

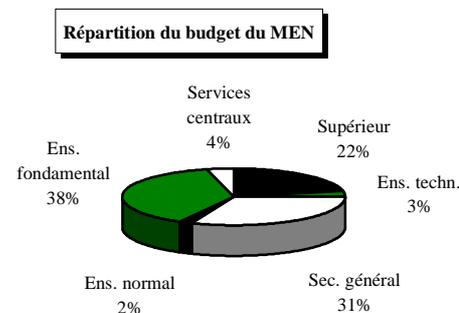
Concernant l'éducation de base, une série d'objectifs spécifiques seront visés:

- relèvement du taux net de scolarisation à 90% au moins au cours des 5 premières années; et à 95% d'ici à 2006;
- relèvement d'au moins 10 points de la proportion de population ayant atteint le niveau primaire;
- amélioration du rendement interne de l'enseignement primaire;
- enrichissement des contenus de l'enseignement primaire par des savoirs vitaux;
- réduction de l'analphabétisme d'au moins 20 points;
- mise en oeuvre d'un programme d'alphabétisation et d'éducation-formation visant la récupération des jeunes exclus de la rue;
- mise en place d'une législation favorable au développement de l'éducation extra-scolaire et de l'éducation informelle.

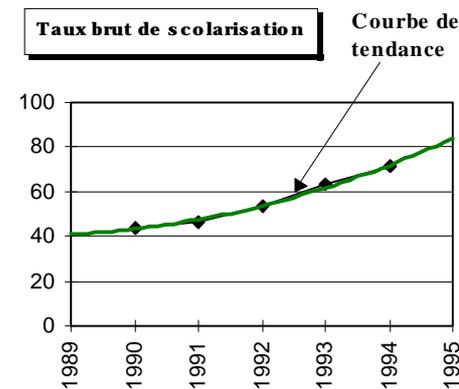
Sur invitation de S.E. Maître Sghair Ould M'Bareck, Ministre de l'éducation nationale, Monsieur Bougouma NGOM, Secrétaire général de la CONFEMEN, a effectué une visite de travail en Mauritanie du 28 avril au 3 mai 1997. A l'occasion de rencontres avec plusieurs responsables du secteur de l'éducation, il a recueilli des explications détaillées sur le système éducatif mauritanien, la politique sectorielle du département et les différents problèmes auxquels il fait face.

TABLEAU DE BORD 

Le budget de l'éducation nationale représente 4,03% du PIB et 21,24% du budget global de l'Etat. Il est en crois-



sance continue depuis l'année 1989/90. Corollaire probable, le taux brut de scolarisation est également en croissance constante depuis la même année. Sa



croissance est tellement régulière que les données factuelles se confondent avec la courbe de tendance (voir graphique ci-dessus).

Les cinq niveaux d'enseignement sont articulés comme illustré ci-contre (voir Figure 1).

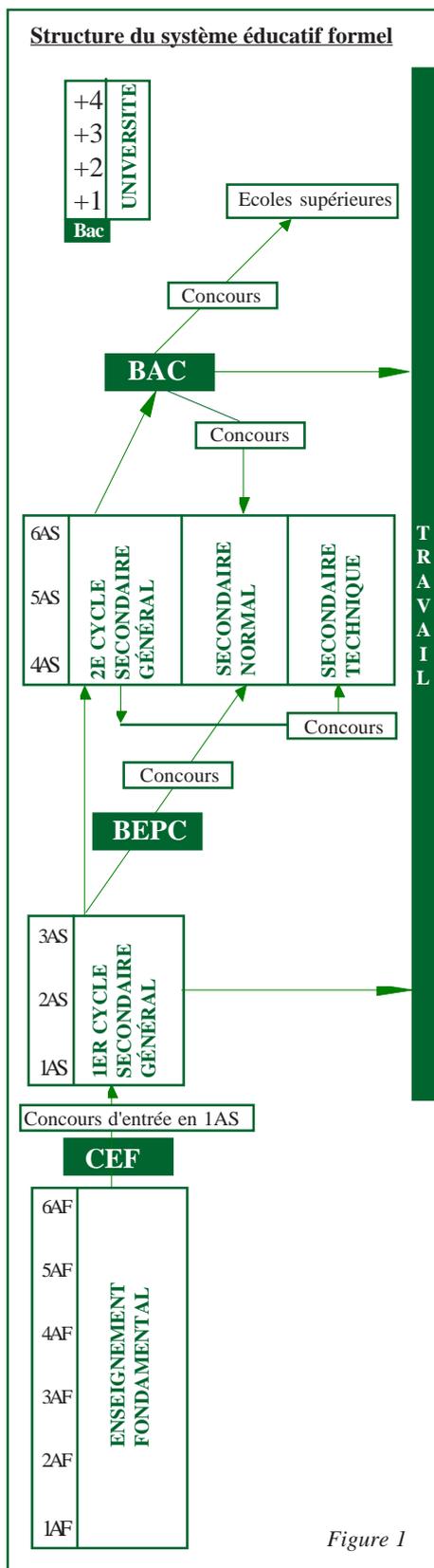


Figure 1

L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Priorité du système éducatif formel, il accueille les enfants de la tranche d'âge 6-11 ans. L'enseignement est dispensé soit en arabe (filiale arabe), soit en français (filiale bilingue), soit en langues

nationales (filiale expérimentale). Le plan d'action visant au développement de l'éducation de base est axé sur trois objectifs :

- ▶ augmentation des capacités d'accueil et réduction des disparités entre les régions et les genres;
- ▶ réallocation des ressources budgétaires;
- ▶ amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement.

AMÉLIORATION QUANTITATIVE

Entre 1990 et 1995, les effectifs ont connu une croissance exponentielle, passant de 155.116 à 269.173 élèves, soit un accroissement moyen annuel de 11,7%. Les progrès réalisés dépassent les prévisions établies dans le cadre de l'expansion de l'enseignement fondamental et, si la tendance se maintient, la scolarisation universelle pourrait être atteinte avant l'an 2.000. Le taux brut de scolarisation a augmenté de 32,1 points en cinq années.

Environnement culturel, traditions religieuses et sociales ont constitué un frein à la scolarisation des enfants, en particulier des filles. Actuellement ces verrous sautent, comme en témoigne l'accroissement moyen annuel de l'effectif des filles, 13,4% contre 10,2% pour les garçons. Cette dynamique est le fruit de mesures tels, le rapprochement géographique école/famille, l'augmentation de la présence de femmes dans le corps enseignant, une politique de bourses, l'ouverture de cantines scolaires, des campagnes d'information et de sensibilisation.

Au niveau régional, d'énormes inégalités en matière de scolarisation subsistent. Les régions à vocation agro-pastorale et à forte concentration démographique affichent des retards considérables. Mais les progrès sont sensibles. En effet, en 1990, 7 régions sur 13 avaient un taux brut de scolarisation inférieur à 50%. Aujourd'hui, toutes les régions ont passé ce seuil, le taux le plus bas, enregistré à Guidimakha, étant de 66,8%.

Pour faire face à l'expansion de l'enseignement fondamental, un plan de for-

mation et de recyclage du personnel enseignant a été développé.

Un **référentiel de l'élève-maître**, destiné à garantir les compétences professionnelles des enseignants du cycle fondamental, a été expérimenté dans les Ecoles Normales d'Intituteurs. La formation est axée sur les principes qui suivent :

- ◆ consacrer 50% de la formation initiale des maîtres à la formation pratique;
- ◆ lier la formation didactique (maîtrise des concepts, transmission aux élèves) et la formation générale,
- ◆ privilégier les interactions avec le milieu;
- ◆ former les maîtres de telle façon qu'ils soient agents de développement;
- ◆ associer, dans le cadre de la formation, des personnes ressources dans les domaines du développement, de l'environnement, de l'agriculture, de la pêche, de la santé,...;
- ◆ réserver des temps conséquents aux travaux personnels et/ou de groupes (recherche documentaire, élaboration de projets, productions diverses);
- ◆ organiser la formation de façon modulaire autour des dominantes pédagogiques et/ou didactiques;
- ◆ dégager du temps pour faciliter la concertation entre les différents formateurs et intervenants.

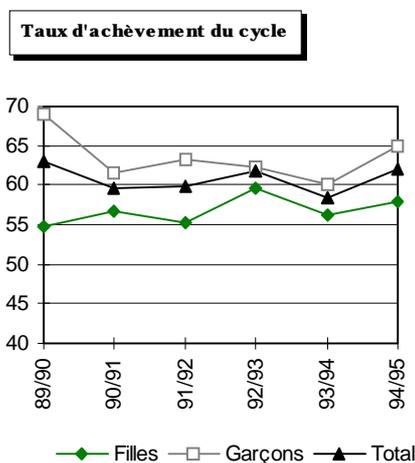
Au niveau des effectifs, le nombre de maîtres est passé de 3.497 en 1990 à 5.170 en 1995, soit un accroissement relatif de 47,8%. Le pourcentage du personnel enseignant féminin représente aujourd'hui 20,3% contre 16,4% de l'effectif total cinq ans auparavant. L'effectif des inspecteurs est lui passé de 50 en 90 à 132 en 95, soit 64% de croissance relative. Le ratio maîtres/inspecteur est ainsi passé de 74 à 40, ce qui a eu pour conséquence de doubler la couverture du corps enseignant.

AMÉLIORATION QUALITATIVE

Les classes pléthoriques ont été allégées par des techniques d'organisations pédagogiques combinant la double vacation et le double flux. Dans les écoles à classe unique et à faible effectif, la méthode des classes multigrades a également été introduite dans les régions où la scolarisation est en retard et le ratio maître/élèves très faible.

La majorité des enseignants en fonction sont titulaires du Certificat d'Aptitude Pédagogique (96%), 2,9% possèdent le Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique, et seuls 1,1% sont de niveau Certificat d'Aptitude au Monitorat.

L'efficacité interne demeure faible si l'on ne prend en compte que le nombre d'élèves qui réussissent au concours d'entrée en 1^{ère} année secondaire. Ils représentent moins de 45% de l'effectif total des enfants inscrits en 6^{ème} année fondamentale. Par contre, 59% des élèves en moyenne terminent la totalité du cycle fondamental. Le taux d'achèvement est supérieur chez les garçons (*voir graphique ci-dessous*).



De 1990 à 1995 un travail de rénovation des curricula de l'ensemble des disciplines a été initié avec pour objectif leur adaptation au contexte socio-économique et culturel. Autre facteur d'amélioration, l'IPN concentre ses efforts au renforcement des capacités d'édition et de stockage de l'imprimerie scolaire. De plus, l'ouverture d'IPN régionaux a permis un ravitaillement efficace des institutions éducatives en manuels scolaires et autres matériels pédagogiques. Le nombre de livres est ainsi passé de 26.982 à 81.918, portant le ratio livre/élèves de 1 pour 6 à 1 pour 2. Ces manuels sont commercialisés à des prix accessibles à toutes les couches de la population.

Depuis 1987/88, l'Inspection organise à la fin de chaque année scolaire un test sur les acquis des élèves dans les diffé-

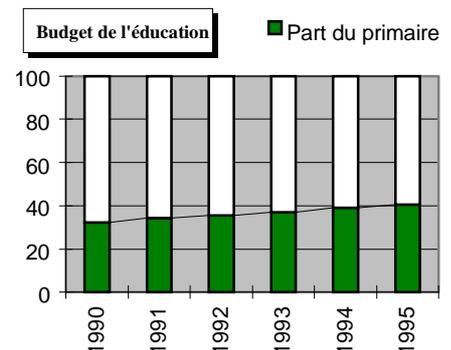
rentes disciplines. Ceci a révélé une très nette amélioration de l'aptitude des élèves en lecture où la note moyenne est passée de 40,29 à 69,05 points entre 1990 et 1992 et en calcul où les mêmes chiffres sont passés de 35,15 à 62,28 points. Les résultats du concours d'entrée en 1^{ère} année secondaire s'améliorent également, le taux d'admission passant de 31,16 à 41,16% en cinq ans.

Pour rapprocher l'école de son milieu, des initiatives de micro-planification et de gestion participative ont été prises dans le cadre d'une étude pilote, étude qui a été généralisée à l'ensemble des écoles du pays. Les APE (Associations de Parents d'Elèves) ont été sollicitées dans le but de les impliquer dans le suivi des élèves. Elles sont également associées aux journées pédagogiques. Enfin, la publication de revues pédagogiques régionales et locales permet de dynamiser l'animation socio-éducative.

Le programme visant à aider les communautés locales à construire leurs propres salles de classes pour un coût maîtrisé à l'aide de la main-d'oeuvre et des matériaux locaux, a permis la construction de 2.000 salles de classes en 5 ans.

RÉALLOCATION DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES

Le taux d'accroissement moyen annuel du budget de l'enseignement primaire entre 1990 et 1995 a été de 12,9%. Le secteur primaire représente ainsi, en 1995, 40,4% du budget global de l'éducation (*voir graphique ci-dessous*). La faiblesse de ce budget réside toujours dans la maigre part réservée aux fournitures et équipements scolaires. Au plan des coûts unitaires, l'accroissement moyen annuel n'a été que de 1,1% pour la même période.



Enquête dans le secteur informel de Nouakchott

Centre de Ressources et de Suivi de l'ETFP

L'enquête a couvert 160 petites entreprises du secteur informel situées à Nouakchott. Il s'agissait de recueillir des données sur les caractéristiques socio-professionnelles, les relations formation-emploi, l'apprentissage et la création de PME dans un secteur économique en pleine croissance.

Les 160 PME emploient 800 personnes, des apprentis (41%), des ouvriers spécialisés (40%) et des ouvriers/manoeuvres (18%). L'effectif moyen par entreprise est de 5 personnes. L'effectif employé moyen le plus élevé (8,2) se trouve dans le secteur de la construction, alors que dans le secteur froid/climatisation travaillent en moyenne 3,3 personnes. Même remarque concernant l'effectif moyen d'apprentis, il est de 2,8 dans le secteur de réparations de véhicules et seulement de 1,4 dans le secteur électricité.

Concernant l'outillage utilisé, les PME n'utilisent des machines lourdes que dans les secteurs mécanique, menuiserie et froid/climatisation. A noter également l'utilisation peu fréquente d'appareils de mesure ou de contrôle.

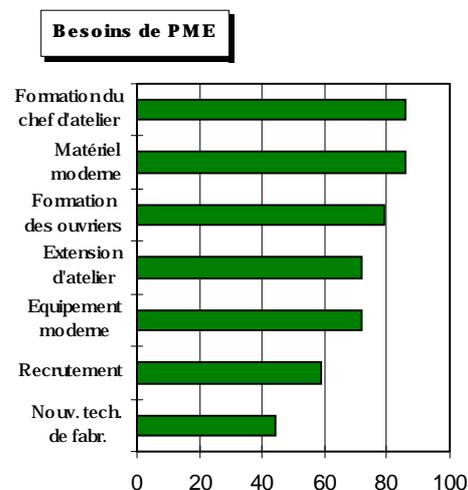
Les produits et services cités comme les plus demandés concernent l'installation, l'entretien et la réparation de machines.

Lorsque l'on demande au chef de PME de préciser le type d'activités non productives nécessaires à la bonne marche de l'entreprise, il cite les activités relatives à l'organisation du travail et à l'accueil des clients. La recherche de nouveaux marchés, la formation des apprentis, l'échange d'expériences restent ignorés. De même, au niveau des opérations relatives à la préparation des travaux, calculs et croquis préparatoires ne sont que peu cités.

Seules 16% des PME favorisent l'affectation des ouvriers spécialisés dans un métier ne permettant pas de se remplacer l'un l'autre. A l'opposé, 80% déclarent

que leurs ouvriers peuvent être affectés de façon polyvalente. Ces chiffres révèlent que dans le secteur informel les aptitudes polyvalentes sont plus recherchées que les qualifications trop spécialisées.

Pour pouvoir développer leurs activités, les chefs de PME déclarent nécessaire d'agir sur les facteurs figurés ci-dessous. Le pourcentage relativement



faible (59%) qui opte pour le recrutement de nouveaux employés peut signifier que la capacité du secteur informel de continuer à absorber un bon nombre de la population active est en diminution.

La majorité (88 à 95%) des 81 chefs d'atelier envisageant de recruter de nouveaux ouvriers spécialisés ont déclaré qu'il sera nécessaire que ces derniers disposent des compétences suivantes:

Compétences	%tage de réponses positives
aptitudes pratiques	80
bon comportement/ attitude au travail	75
capacité d'initiative et de mobilité	60
polyvalence	46
connaissances théoriques	44
connaissances transversales	37

Sur les 160 chefs de PME interrogés, seuls 35 d'entre eux ou de leurs proches collaborateurs ont déclaré avoir suivi

une formation. Il s'agit en général de formation de courte durée de 2 à 3 semaines, organisées pour la plupart par le CFPP de Nouakchott et concernant le perfectionnement technique et la gestion des PME. Des 131 entreprises souhaitant une formation, 86% désirent que celle-ci se déroule dans un établissement de formation professionnelle et moins de 10% dans un atelier du secteur informel ou une entreprise moderne.

Seules 63 entreprises déclarent avoir des liens avec des établissements de formation et 39 ont engagé des sortants du système de formation. La plus grosse part de leurs employeurs (59%) mettent en exergue le manque d'aptitudes pratiques, la piètre qualité de la formation, mais aussi le manque d'esprit d'initiative et d'autonomie de ces recrues.

L'accueil de stagiaires est accepté par 58% des entreprises mais sous conditions : mise à la disposition de l'entreprise de l'équipement et de l'outillage nécessaire, des supports pédagogiques, de formateurs qualifiés,...

Près de 50% des apprentis n'ont jamais fréquenté l'école, 35% ont fait l'école primaire dont 8% ont un niveau inférieur ou égal à celui de la 3^e année primaire. Seuls 16% d'entre eux ont suivi l'enseignement secondaire. Ils sont accompagnés par un maître d'apprentissage dans 67% des entreprises. La majorité des personnes interrogées (107 personnes) proposent une formation des apprentis dans un établissement de formation professionnelle.

La majorité des chefs d'entreprises considère qu'il est nécessaire pour créer une micro-entreprise de disposer des capacités dans les domaines suivants :

Capacités	%tage de réponses positives
pratiques	83
techniques et technologiques	71
gestion et administration	60
comptabilité	46
marketing	44



CONFEMEN - Site WEB

Le site CONFEMEN est maintenant disponible à toute personne connectée au réseau Internet à l'adresse suivante :

<http://www.confemen.org>

DESCRIPTION

La page d'accueil, **niveau 1** (Figure 1) renvoie vers des documents (niveau deux) qui présentent globalement la CONFEMEN, son action dans le domaine de l'éducation et les données qu'elle a réunies sur les thèmes de l'éducation de base ainsi que de l'enseignement et de la formation professionnelle.



Figure 1

Les six sous-entrées du **niveau deux** permettent de s'orienter vers l'information recherchée :

- ▶ **présentation** permet d'acquies une vision globale de l'institution en donnant toutes les informations utiles relatives à ses objectifs, ses structures, ses membres et sa place en Francophonie;
- ▶ **pays membres : éducation de base - enseignement formel** synthétise toutes les données recueillies par la CONFEMEN sur ce secteur d'enseignement (voir Figure 2);

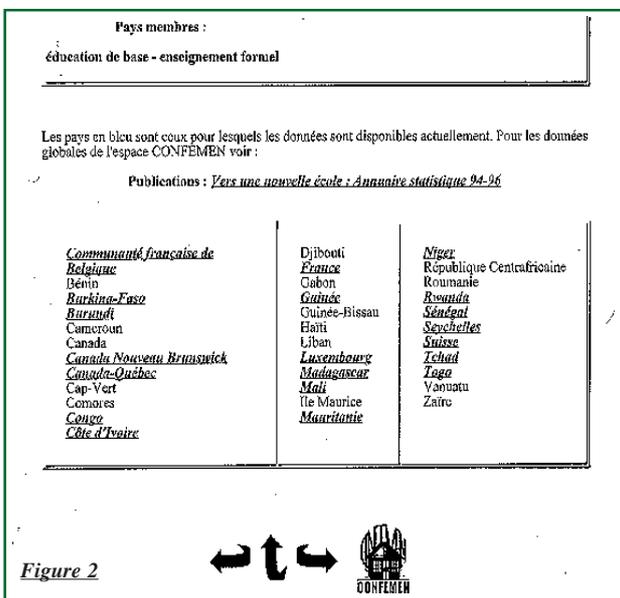


Figure 2

▶ **textes officiels** globalise l'action menée depuis 1994 dans le cadre de la mission d'orientation des politiques éducatives qui est dévolue à la CONFEMEN. Vous y trouverez les déclarations et documents de référence;

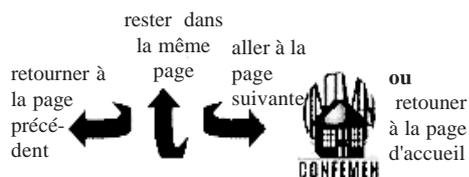
▶ **programmes** présente les trois programmes de la CONFEMEN, leurs objectifs, moyens et les résultats pratiques qui s'ensuivent;

▶ **publications** répertorie toutes les publications de la CONFEMEN et les informations utiles à l'acquéreur potentiel;

▶ **bibliographie descriptive** présente par titres une série de documents relatifs à l'éducation de base ainsi qu'à l'enseignement technique et à la formation professionnelle.

Tous ces documents renvoient à un **niveau trois** qui ouvre l'accès soit à l'information directe (dans le cas des quatre premières sous-entrées), soit à une description plus détaillée d'un titre d'ouvrage (dans le cas des deux dernières sous-entrées). C'est là que vous pourrez découvrir la Déclaration de Yaoundé ou *L'Education de base : Vers une nouvelle école*, le document auquel elle fait référence, une description du programme d'initiation à la technologie de la CONFEMEN, les premiers résultats du PASEC, la politique du Sénégal en matière d'éducation de base, ...

Une fois un document consulté vous pourrez :



Enfin, possibilité est offerte dès la page d'accueil d'entrer en contact immédiat avec la CONFEMEN en cliquant au niveau de son adresse électronique :

confemen@sonatel.senet.net

SEDEP Séminaires de formation

Deux séminaires de formation seront organisés, à Lomé, aux mois de juillet et d'août 1997, par le SEDEP (Service de Développement et d'Evaluation des Programmes de Formation - Liège, Belgique).

Afin d'enrichir les discussions, il a été demandé au SEDEP d'ouvrir ces séminaires à des participants venant d'autres pays.

LES THÈMES

1. Formation à la méthodologie de construction des curricula dans l'enseignement technique et professionnel et les centres de formation;
2. Formation à la mise en place, la gestion et l'évaluation de projets spécifiques d'insertion sociale et professionnelle et des stratégies visant à développer l'employabilité des formés.

14 juillet au 1er août 1997

Le coût de l'inscription est de 80.000 francs belges (ou 13.500 FF ou 2.500 USD) par participant. Ceci couvre l'ensemble des frais de formation, à l'exception des frais de transport, de logement et de repas.

Un programme complet et les formulaires d'inscription seront transmis au candidat sur simple envoi d'un fax au :

32 43 66 22 37

de la Conférence Internationale de l'Education (Genève, 1994) et 12 rapports présentés lors de la 43^e session par des pays qui n'ont pas présenté de rapport en 1994.

Les modalités de recherche sont similaires à celles qui ont été décrites pour Innodata. La version 1995-1996 de *World Data on education*, axée sur les rapports présentés pour la 45^e CIE, est en chantier.

Les personnes qui ont accès au réseau Internet peuvent consulter ces deux bases de données sur le site WEB du BIE (voir *Figure 1*) à l'adresse suivante :

<http://www.unicc.org/ibe>

Le travail de recherche sur les fichiers documentaires du BIE a permis de plus la collecte d'une série de références d'ouvrages centrés sur les thèmes de travail de la CONFEMEN en vue de leur acquisition par le Centre d'Information et de Documentation du STP.

Au terme de l'échange mutuel d'informations, l'intérêt marqué par les documentalistes du BIE pour les produits documentaires de la CONFEMEN - site WEB, lettre d'information, catalogue des publications, annuaire statistique - devrait permettre d'établir des liens documentaires dynamiques et fructueux.

Bureau International de l'Education (BIE)
Unité de Documentation et d'Information

Lors de la mission exploratoire des Centres de Documentation à vocation similaire, intervenue au mois d'avril dernier, la visite du BIE a permis d'importer une part importante de la mine d'informations disponibles au BIE et d'en nourrir la base de données de la CONFEMEN.

C'est ainsi que deux des bases de données réalisées par le BIE sont maintenant disponibles sur le réseau interne du Secrétariat Technique Permanent.

pays où ils ont été implantés.

Les innovations répertoriées ont pour sources : les rapports nationaux et questionnaires envoyés par les Etats membres en préparation de la Conférence Internationale de l'Education depuis 1992, les revues d'éducation et bulletins d'information pédagogique, des avis en provenance d'institutions ou de particuliers travaillant dans le domaine de l'éducation et de l'information.

La banque de données, constamment mise à jour, compte pas loin de 500 innovations.



Créée en 1993 cette banque de données présente une série de fiches descriptives des innovations dans les domaines:

- ▶ des programmes;
- ▶ des méthodes d'enseignement;
- ▶ de la formation des maîtres.

Certaines innovations en matière d'administration et de planification de l'éducation sont également reprises lorsqu'elles influent sur ces centres d'intérêt. Les innovations en éducation multiculturelle/interculturelle et en éducation pour la compréhension internationale, domaine d'intérêt particulier du BIE, sont intégrées.

La recherche d'information s'effectue, en anglais uniquement, par régions, nom de pays, domaines d'innovation, mot clés, public cible ou titre du projet. Possibilité est également offerte à l'utilisateur d'effectuer une recherche en texte libre dans la banque de données ou de sélectionner, puis visualiser un projet à partir de la table des matières qui reprend les titres de projets par ordre alphabétique sous la région et le



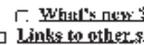
Cette deuxième banque de données présente en texte intégral 98 rapports sur l'évolution de l'éducation présentés par les Etats membres lors de la 44^e session

▼▼▼ Figure 1 : Site WEB du BIE ▼▼▼



International Bureau of Education
Bureau international d'éducation
Oficina Internacional de Educación



 Information and Documentation	<p>What is the IBE ?</p> <p>The International Bureau of Education (IBE) is a UNESCO centre for information and research in the field of comparative education. It focuses on the renewal of education curricula, contents, methods and materials, with particular emphasis on human and civic values.</p> <p>more</p>	 Research
 Databanks	 Publications	 Political dialogue
	 <input type="checkbox"/> What's new ? <input type="checkbox"/> Links to other sites	 International Conference on Education, 1996



Afrique

Coopératives : des banques au service du développement ?

Le système des coopératives d'épargne et de crédit mis au point par le Centre international du crédit mutuel est simple. Le futur adhérent prend une part du capital social de la coopérative, verse un droit d'adhésion et un dépôt minimum. Ceci lui ouvre l'accès à un crédit, d'une durée maximale de deux ans, s'il a épargné régulièrement pendant au moins six mois.

L'objectif est d'offrir des services bancaires aux personnes à faibles revenus qui ne peuvent accéder au système bancaire traditionnel.

Ces coopératives qui connaissent un succès important, sont gérées par des banques "fixes" et disposent dans leurs succursales de bureaux d'information et d'accueil au service des futurs adhérents. Les sociétaires élisent chaque année leurs représentants, auxquels ils confient l'administration de la caisse. Selon les pays les caisses se font "rurales" (Sénégal, Burundi) ou "citadines" (Guinée, Côte d'Ivoire).

Elles financent des constructions, des équipements, des achats de semences, des frais scolaires,... Pour répondre aux besoins des plus pauvres, de nouveaux produits sont à créer pour rencontrer notamment les besoins en matière de santé.

Cette épargne/crédit, qui fonctionne sur l'octroi de prêts à très courte durée, ne peut, dans un cadre de développement, adopter une logique de stricte rentabilité mais doit rester centrée sur la réponse aux besoins de cette frange de la population exclue des systèmes bancaires traditionnels.

In : *Jeune Afrique Economie*, avril 1997, p. 76 à 78. -

Développement rural

L'enseignement technique et professionnel pour le développement rural: cadre opérationnel

Pour améliorer la contribution de l'ETFP au développement rural que celle-ci soit axée sur trois principes :

- ▶ l'implication de la communauté dans l'organisation et le développement du secteur;
- ▶ l'adaptation des programmes aux situations et publics ruraux;
- ▶ la flexibilité des structures pédagogiques et des stratégies opérationnelles.

Outre la promotion de l'ETFP et l'atteinte des seuils critiques en lecture et en écriture suffisants pour s'engager dans des programmes d'ETFP, les stratégies, devraient viser :

INTÉGRATION DE LA COMPOSANTE ETFP DANS L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- ▶ l'intégration des matières d'ETFP, de façon adaptée, à la fois dans les programmes d'enseignement primaire et secondaire pour tous les étudiants dans les zones rurales;
- ▶ l'intégration de modules de contenus techniques et professionnels dans les programmes de formation initiale et continue des professeurs.

ELABORATION DE PROGRAMMES ADAPTÉS

- ▶ l'élaboration des contenus de programmes par des spécialistes, en collaboration avec des professeurs d'enseignement technique, des professionnels et autres responsables;
- ▶ l'élaboration de programmes répondant à des compétences standards et favorisant la mobilité des travailleurs;
- ▶ élaboration de programmes destinés aux zones rurales, soit adaptés aux besoins des communautés, flexibles, à structure modulaire, prospectifs, ouverts à tous, coopératifs, intégrant théorie et pratique, adaptés à l'environnement et visant le développement durable.

RESSOURCES HUMAINES

- ▶ recrutement de professeurs qualifiés et expérimentés dans les zones rurales;
- ▶ organisation de la formation continue des professeurs des zones rurales pour leur permettre de suivre l'évolution technologique.

RESSOURCES MATÉRIELLES

- ▶ implantation de centres d'apprentissage dans les zones rurales et adaptation de ceux-ci aux besoins spécifiques de la communauté, des entreprises;
- ▶ utilisation maximale des ressources existantes et développement d'ateliers et d'unités de formation mobiles;
- ▶ diversification des sources de financement;
- ▶ adoption de systèmes de management appropriés à l'utilisation effective des ressources d'ETFP.

MODÈLES OPÉRATIONNELS

- ▶ choix de modèles d'enseignement (formels ou non formels) appropriés au développement de l'ETFP dans les zones rurales;
- ▶ adoption de mécanismes de concertation quant à la durée et à la planification des programmes d'ETFP;
- ▶ examen des cadres opérationnels existant dans d'autres pays;
- ▶ accès des communautés rurales à un éventail de programmes pour appuyer tant les entreprises non agricoles qu'agricoles;
- ▶ stratégies opérationnelles intégrant réellement théorie et pratique;
- ▶ encouragement tant de l'ETFP informel que formel.

In : *UNEVOC Info*, janvier 1997, p. 1 à 6. -

France

Un rapport officiel épingle le sexisme dans les manuels scolaires

Il reste dans les manuels scolaires français un état d'esprit qui envoie aux filles des messages de dévalorisation leur assignant un rôle préétabli, inférieur à

celui des garçons. En outre, les ouvrages de grammaire, les dictionnaires, les anthologies ne font que très peu référence aux femmes. L'exercice du pouvoir, lui, est pratiquement toujours associé aux hommes. Proposition est avancée par la Ministre en charge du dossier d'encadrer davantage le système d'édition des manuels. La collaboration entre éditeurs de manuels scolaires et Ministère de l'éducation serait approfondie.

Les auteurs du rapport suggèrent :

- ▶ au conseil national des programmes de formuler explicitement la problématique non sexiste dans le documents d'accompagnement des programmes;
- ▶ de mettre en place une formation obligatoire au choix des manuels dans le cadre des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres et de la formation continue;
- ▶ de féminiser l'inspection générale et le conseil national des programmes.

In : *Le Monde*, dimanche 13 et lundi 14 avril 1997, p. 8. -

Sénégal

La formation des apprentis en question

Organisées par l'ONG Plan international, les Journées de réflexion sur la problématique de l'apprentissage des jeunes dans l'arrondissement de Pikine avaient pour objectif d'élaborer le tableau de bord des futures actions à mener sur le terrain.

Le constat fait ressortir la faible valeur de la formation au cours des premières années d'apprentissage (apprentis-commissionnaires), ainsi que l'absence de rémunération des apprentis productifs. Ceci a amené à proposer l'établissement d'un contrat entre le chef de l'atelier et le parent de l'apprenti où la différence entre apprentissage et travail serait faite.

Les experts ont, en outre, recommandé que l'âge de l'entrée en apprentissage

soit fixé au minimum à 14 ans et que la durée de formation soit limitée à 5 ans. Ce type de formation doit être dispensée au départ d'un programme et évaluée. Il conviendrait également de limiter le nombre d'apprentis par atelier.

Les compagnons, qui maîtrisent le métier et jouent pratiquement le même rôle que le chef de la micro-entreprise, devraient être soutenus au plan de l'insertion dans le circuit productif. De même, les chefs d'atelier ont intérêt à s'organiser pour bénéficier d'un soutien plus actif des pouvoirs publics. Enfin, le soutien de l'Etat a été également sollicité relativement aux problèmes d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail.

In : *Le Soleil*, 21 avril 1997, p. 2. -

La dignité toujours, un emploi parfois

Le *daara* de Malinka, à une vingtaine de kilomètres de Dakar, a été créé en 1980 pour faire pendant à un certain type d'écoles coraniques employant des méthodes et programmes rétrogrades, qui se limitent à une instruction religieuse rudimentaire en arabe et poussent les *talibés* à la mendicité urbaine.

Ses quelque 120 pensionnaires, filles acceptées en tant qu'externes depuis 1995, ont été, soit recrutés dans la rue, soit confiés à l'institution par les parents, tuteurs, ou institutions publiques.

Les élèves y reçoivent un enseignement coranique mais suivent également un cursus général en trois langues : arabe,

wolof et français. Selon le maître, le niveau des sortants du CM2 (11 élèves) devrait permettre à la moitié d'entre eux d'être reçus au concours d'entrée au collège. Une performance lorsque l'on sait que seuls 10% des effectifs sortant du système formel font de même.

De plus, à côté des matinées où sont dispensés les cours théoriques, les après-midi sont consacrées à l'initiation pratique aux travaux des champs, à l'horticulture et à l'aviculture. Les élèves qui n'intégreront pas le secondaire ont donc reçu un bagage technique minimal les préparant à une formation technique plus poussée.



Enfin, l'atelier de menuiserie du *daara*, confié à un maître menuisier, permet de former une quinzaine d'apprentis de 14 à 17 ans. Sans possibilité de réunir la somme nécessaire au lancement d'une petite entreprise, ces jeunes travailleurs auront à se placer comme apprenti dans de petites menuiseries.

Qu'ils poursuivent leurs études, fassent du commerce, où vivent de petits boulots, les ex-élèves de Malika sont tous sortis de la dépendance.

In : *Sources Unesco*, n° 88, mars 1997, p. 11. -

Jul. 97
L M M J V S D
1 2 3 4 5 6
7 8 9 10 11 12 13

Agenda

Juin 1997 ... Ecole Internationale de la Francophonie ... Bordeaux ... Comité de programme scolarisation, éducation, formation.



Bibliographie

Education de base



Le redoublement: pour ou contre ?/

Jean-Jacques Paul. - Paris : ESF, 1996. - 127 p. -

Le phénomène du redoublement analysé par un économiste de l'éducation. Quelle est l'efficacité de cette mesure destinée à aider les enfants à parfaire leurs apprentissages jugés insuffisants pour gagner la classe supérieure ?

Le redoublement est toujours utilisé dans certains pays européens, bien qu'en baisse, et fréquemment dans les pays en voie de développement.

Les décisions de redoublement, axées sur les notations des enseignants et les demandes des familles, sont subjectives et arbitraires. Le redoublement apparaît, entre autres, comme une des causes du divorce entre l'école et une partie des élèves qui sont touchés par la mesure.

Au plan des résultats, l'impact du redoublement au niveau primaire est toujours négatif sur les acquisitions des élèves au cours de l'année supplémentaire, les redoublants progressant moins vite que les autres.

Le coût social du redoublement, son inefficacité, son caractère inique incitent à proposer aux enseignants des méthodes d'évaluation normalisées, plus objectives, qui serviraient de diagnostic aux actions de remédiation menées par les enseignants.



Les Filles et l'école en Afrique subsaharienne/

Adhiambo Odaga et Ward Henneveld. - Washington : Banque Mondiale, 1995. - 97 p. -

Plusieurs facteurs agissent tant sur la demande que sur l'offre d'éducation pour freiner la scolarisation des filles. L'analyse menée par la Banque Mondiale suggère que 6 problèmes constituent les plus gros obstacles à la fréquentation et à la réussite scolaire des filles.

Il s'agit :

- ▶ du peu de rentabilité de l'éducation des filles sur le marché du travail;
- ▶ de la persistance de l'appréhension et de l'ambivalence des parents, des enfants, des enseignants et de la société en général à l'égard de la scolarisation des filles;
- ▶ de la pauvre qualité de l'environnement scolaire, surtout dans les zones rurales, où la plupart des enfants sont supposés acquérir leur éducation, mais où la plupart d'entre eux, en particulier les filles, n'apprennent pas grand-chose;
- ▶ du harcèlement sexuel des filles, des liaisons et grossesses de très jeunes élèves;
- ▶ des taux fort élevés des redoublements et abandons qui découragent les parents, les élèves et les enseignants;
- ▶ de la piètre estime que les filles ont d'elles-mêmes, de leur place dans la société et de leur potentiel scolaire.

La recherche indique donc qu'il faut changer les attitudes à tous les niveaux, des ménages, aux écoles, jusqu'aux administrations nationales

Enseignement technique et formation professionnelle



Ecoles-Entreprises, des partenariats en marche /

Annette Gonnin-Bolo. - Paris : INRP, 1994. - 140 p. -

Le partenariat écoles-entreprises, trouve sa légitimité non seulement dans une logique socio-économique, mais dans une nouvelle conception des rapports sociaux, des modes de fonctionnement, qui privilégie la communication et la négociation.

Si l'institution impulse, soutient, aide ..., ce sont les enseignants, les chefs d'établissements, les entreprises et ceux qui y travaillent qui construisent et nourrissent le partenariat. Ecoles et entreprises sont généralement d'accord de travailler ensemble à l'amélioration de la formation des jeunes, elles divergent cependant souvent sur le partage des responsabilités.

Lorsque l'on analyse les représentations que les partenaires ont l'un de l'autre, on s'aperçoit qu'enseignants et personnels travaillant en entreprises conservent quelques blocages les uns envers les autres. De plus, alors que les enseignants insistent sur la formation à l'esprit critique, dans les entreprises on met plutôt l'accent sur les capacités d'adaptation.

Des contacts, de leur multiplication progressive, naîtra la reconnaissance mutuelle et s'instaurera progressivement une réelle culture partenariale.



Former et accompagner les tuteurs/

Emile Savary, et al. - Paris : Foucher, 1995. - 155 p. -

Le tutorat est une fonction de l'entreprise : celle d'accueillir et de former ceux qu'elle souhaite intégrer provisoirement ou durablement. Le tutorat est mis en oeuvre dans l'entreprise dans deux cas :

- ▶ les formations en alternance;
- ▶ les dispositifs internes à l'entreprise pour l'évolution des compétences des personnes.

Le tuteur a une double mission : transmettre un métier et faciliter l'intégration dans le milieu professionnel. Pour optimiser le travail du tuteur, il convient de développer les compétences spécifiques à ces missions, soit :

- ▶ des compétences relationnelles;
- ▶ des compétences pédagogiques;
- ▶ des compétences managériales.

Le tuteur, ainsi formé, pourra par la suite concourir au management qualifiant de l'entreprise.

La formation des tuteurs doit être légère, flexible et pratique. Elle doit être construite en partenariat, pratiquer l'alternance et proposer un accompagnement individualisé. Au plan pédagogique, il s'agit de s'inspirer des principes les plus pertinents de la pédagogie des adultes.